

N°	Provenance de la proposition	Contributeurs	Fonction vitale	Titre de la proposition	Description résumée	Lien vers le cahier d'acteurs
872	En ligne sur ecrivons.angers.fr	Iorgnette49	Vivre en bonne santé	Revoir les règles de constructions (PLUi) pour favoriser la végétalisation et embellir la ville	Les rues deviennent des canyons avec des façades en pierre ou en béton au ras des trottoirs. Le PLU autorise (incite, même!) à construire en limite de parcelle côté rue - ce qui enferme les jardins en cœur d'îlot. Inversons la logique et mettons les jardins côté rue, avec un recul d'autant plus grand que le bâtiment est haut. Que du positif: - végétalisation des rues à coût zéro pour la collectivité - finies les façades moches pleines de tags - moins de bruit pour les habitants	
884	Cahier de contribution Citoyen	Sauvegarde de l'Anjou	Vivre en bonne santé	La préservation de la biodiversité : un objectif affirmé par ALM dans son PLUi	La trame verte et bleue est un moyen délégué aux collectivités territoriales pour ce faire. Elle ne peut pas être limitée à un zonage sur un plan. Il faut agir physiquement sur le terrain pour diminuer la fragmentation des milieux identifiés dans la trame verte et bleue, et reconstituer un réseau fonctionnel. La disparition rapide des zones humides, y compris dans l'agglomération d'Angers, est une catastrophe écologique. Il faut stopper cette destruction et reconstruire la trame bleue. L'action sera portée par Angers Loire Métropole et par le Comité technique constitué pour l'inventaire des zones humides.	Lien vers ecrivons.angers.fr
922	Cahier de contribution communes	Mûrs-Erigné - équipe municipale (Pôle Aménagement et Urbanisme Durables), Groupe ABC Biodiversité, Syndicat Layon Aubance Louets.	Vivre en bonne santé	Mise en oeuvre du Plan de gestion des Boucles de l'Aubance (ENS) en 2022	1- Une meilleure gestion par la priorisation d'actions 2- Une planification budgétaire cohérente 3- Une restauration des milieux 4- Une ouverture au public respectueuse et durable	Lien vers ecrivons.angers.fr
924	En ligne sur ecrivons.angers.fr	Rousseau / RousseauJardinServ	Vivre en bonne santé	Préserver la biodiversité	Agir pour la transition écologique à condition d'avoir des décisions cohérentes ! Il faut préserver le vivant, la faune et la flore existantes pour notre bien être, notre santé ! Comment ? En arrêtant l'urbanisation intensif, en préservant nos terres agricoles, nos parcs, nos forêts, nos arbres... Il faut redynamiser les bourgs de nos campagnes, commerces de proximité, médecins, écoles rurales...	
925	Ateliers Auxilia	Groupe 1 Se loger	Vivre en bonne santé	Réaliser un schéma directeur de continuité écologique / Réaliser un inventaire de l'ensemble des corridors écologiques du territoire	1/ Inventaire des espaces morcelés (jardins ...) et des zones de corridor (chemin piétonnier) (typologie) pour les relier les optimiser : continuités vertes 2/ Organiser une continuité entre ces espaces > Créer un schéma directeur 3/ Comment on le réalise : recommandations (espèces, organisation...) 4/ Actions collectives dans les quartiers, avec les entreprises etc. > sensibiliser les citoyens	Lien vers ecrivons.angers.fr
927	Ateliers Auxilia	Groupe 1 S'épanouir	Vivre en bonne santé	Identifier, cartographier et protéger les zones écologiques (trames, corridors, réservoirs)		Lien vers ecrivons.angers.fr
936	Ateliers Auxilia	Groupe 2 Vivre en Bonne Santé	Vivre en bonne santé	Avoir des agents écologues, naturalistes au sein de la collectivité pour être garants de la biodiversité dans le cadre du PLUi et des autres politiques publiques		Lien vers ecrivons.angers.fr
938	Cahier de contribution Citoyen	Collectif Biodiversité (Sauvegarde de l'Anjou, LPO, PNR LAT, Enseignants Chercheurs Ecole Sup. d'Agriculture / Université d'Angers / EPLEFPA Angers le Fresne)	Vivre en bonne santé	Révision du PLUi pour aller vers le ZAN et rendre obligatoire la préservation de la biodiversité (lien orientations et règlement)	>Action « rapide » : évaluer la distance à parcourir entre le PLUi actuel et l'objectif ZAN (pour identifier les manques et ainsi cibler les sujets sur lesquels agir) >Action « immanquable » : Interdire la destruction des zones humides, outil bénéf'friches (ADEME) rendant compte des services écosystémiques pour chaque projet et les monétarisant, renaturation de certaines zones artificialisées à définir (ex. friches industrielles, Thompson), règles d'accueil de la biodiversité dans le bâti (surtout faune) pour les constructions / rénovations	Lien vers ecrivons.angers.fr

939	Cahier de contribution Citoyen	Collectif Biodiversité (Sauvegarde de l'Anjou, LPO, PNR LAT, Enseignants Chercheurs Ecole Sup. d'Agriculture / Université d'Angers / EPLEFPA Angers le Fresne)	Vivre en bonne santé	Mettre en œuvre un Plan biodiversité ambitieux et le mettre en œuvre rapidement	<p>>Action « rapide » : porter à connaissance du public l'état actuel des données biodiversité, faire connaître la biodiversité du territoire</p> <p>>Action « immanquable » : indicateurs état initial, et de suivi // mobiliser la connaissance naturaliste du territoire et améliorer la connaissance naturaliste des citoyens / conserver et améliorer l'existant (ex. haies)</p> <p>>Action échelle citoyenne : science participative (« mini plan biodiversité », appui nécessaire de la collectivité via financement et/ou service conseil)</p>	<p>Lien vers ecrivons.angers.fr</p>
940	Cahier de contribution Citoyen	Collectif Biodiversité (Sauvegarde de l'Anjou, LPO, PNR LAT, Enseignants Chercheurs Ecole Sup. d'Agriculture / Université d'Angers / EPLEFPA Angers le Fresne)	Vivre en bonne santé	Accompagner le changement de regard des agents et élus sur la biodiversité locale (espaces verts VS espaces de nature)	<p>>Action « rapide » : formation = accompagner et former les agents et élus sur les enjeux et les bonnes pratiques (espaces verts, bâtiments, etc)</p> <p>>Action « immanquable » : recrutement = écologie dans chaque service pour faire changer les regards</p> <p>+ exemplarité de la collectivité dans ses pratiques de gestion des espaces verts en faveur d'un paysage urbain plus nature (ex. prairies au lieu de gazon pour accueillir une diversité floristique et faunistique, exemplarité pouvant être un outil de sensibilisation du public (+ réduction des coûts d'entretien)</p>	<p>Lien vers ecrivons.angers.fr</p>